

Séance du Conseil d'établissement

Mercredi 11 février 2026 à 20h00

**à la salle du Conseil
du Collège Léman à Apples**

Membres présents

Autorités communales :	Joëlle Wacht (Mollens, présidente du CET), Cédric Beaud (Montricher), Anthony Tschantz (Bière)
Parents d'élèves :	Nele Dael, Isabelle Schreyer, Semanur Cengelli Hänni
Milieux professionnels :	Rébecca Aubert, Séverine Dumuid, Myriam Chiovini
Sociétés locales :	Sarah Marthe (APE, association des parents d'élèves), Christine Perret (Directrice parascolaire), Fabienne Sibille (Paroisse du Pied du Jura), Régis Sprutta (Transports MBC)
Excusées :	Delphine Lebouleur, Sandrine Buchet et Murielle Pretlot Desoleil
Absent :	-.-

Ordre du jour :

1. Accueil et appel
2. Adoption du procès-verbal du 29 octobre 2025
3. Approbation du rapport annuel 2025 par la Présidente du CET
4. Communication du bureau
5. Communication de l'asiabe
6. Communication de la directrice de l'Etablissement scolaire
7. Divers et propositions individuelles

Joëlle Wacht ouvre la séance à 20h06 et souhaite la bienvenue à chacun.

1. Accueil et appel

La secrétaire procède à l'appel. Le quorum est atteint.

2. Adoption du PV de la séance du 29 octobre 2025

Aucune remarque n'est formulée, le procès-verbal de la séance du 29 octobre 2025 est approuvé à la majorité et 3 abstentions.

3. Approbation du rapport annuel 2025 par la Présidente du CET

Tous les membres du CET ont reçu le rapport par mail. Ce dernier sera présenté à la séance de l'asiabe au mois de mars prochain.

Aucune remarque n'est formulée, le rapport annuel 2025 du CET (en annexe) est approuvé à la majorité et 2 abstentions.

4. Communication du bureau

Comme annoncé lors du CET du 28 octobre 2025, Joëlle Wacht rappelle à l'assemblée qu'elle ne se représentera pas à la prochaine législature.

Fabienne Sibille annonce qu'elle a pris la décision de démissionner de son poste de secrétaire du CET. Elle a envoyé sa lettre de démission pour fin juin à l'asiabe.

5. Communication de l'asiabe

Cédric Beaud prend la parole pour quelques informations :

- **Remerciements**
 - À Joëlle Wacht et Fabienne Sibille pour leur engagement et la bonne tenue des rapports et des PV.
 - A tous ceux qui se sont engagés pour cette législature et qui sont évidemment les bienvenus pour la nouvelle législature.
 - Il est encore trop tôt pour savoir qui seront les représentants délégués de l'asiabe, des élections communales ayant lieu le 8 mars 2026.
- **Bonne nouvelle**
 - Heureux du retour de Christine Perret à la direction du parascolaire après son congé maternité.
 - A relever qu'elle a été remplacée avec brio par Arno Dell'Eva.
 - Lucie Roduit a également donné un coup-de-main appréciable.

- **L'activité pour cette fin de législature se concentre maintenant sur le chantier d'agrandissement du collège du Léman qui a posé passablement de soucis pendant l'automne 2025**
 - Lors de la tempête Benjamin la majorité des protections contre la pluie ont été soufflées, il y a eu des inondations dans le secrétariat.
 - La météo de cet automne et de cet hiver n'est pas idéale pour un chantier à ciel ouvert. Un retour du beau est espéré.
 - Selon le chef de chantier, après les relâches, les bâches devraient être enlevées dans le secrétariat et une étanchéité faite.
 - Au niveau du calendrier, le chantier se poursuit dans les délais.
 - Les portacabines resteront évidemment après les travaux, ils sont également là pour pallier au manque de classes sur l'ensemble du groupement.
- **Aménagement du site des collèges à Apples**
 - La commune de Hautemorges passe, le 23 février 2026, un préavis pour l'aménagement du site des collèges. Tout le site a fait l'objet d'une étude par la commune de Hautemorges qui prévoit de réorganiser complètement le site avec des places de stationnement, des terrains de sport, une nouvelle salle de sport, un nouveau collège, un réfectoire, etc... Et comme cette zone est actuellement trop à l'étroit, cette zone doit être étendue en direction le lac et également du côté de la maison des jeunes.
 - La commune de Hautemorges demande donc, le 23 février 2026, un crédit de CHF 200'000 à leur conseil pour une étude globale de ce projet demandé par le canton.
- **Travaux site de Pampigny**
 - Le préavis a été accepté par la commune de Hautemorges et les travaux devraient commencer dès la fin de la procédure d'attribution des mandats. Il y aura de nouvelles classes et l'UAPE restera finalement où elle se trouve actuellement.
- **Création du réseau d'accueil du jour « Coccinelle ».**
 - Toutes les communes ont adhéré et accepté les statuts de cette future association qui va voir le jour dès maintenant. Ce réseau d'accueil de jour viendra suppléer à l'AJEMA qui forcément n'existera plus sous sa fonction actuelle.
 - Les 16 communes se fédèrent pour l'accueil de jour des enfants en préscolaire et au parascolaire, ce qui a comme incidence à « long terme » que l'ensemble des prestations parascolaires de l'asiabe devraient être repris au niveau de la gestion, principalement financière et en rapport au personnel et salarial, par le réseau Coccinelle. C'est une bonne nouvelle pour les parents et les communes car ces derniers pourront bénéficier de subventions du canton (environ 30%). Tous les sites tels qu'on les connaît aujourd'hui resteront, le but étant de conserver une organisation en tout cas au niveau du parascolaire, avec un collège/un accueil, un collège/un accueil etc.., et de développer dans la mesure du possible les endroits où cela n'existe pas (comme à Bière)
 - La discussion continue autour des besoins et possibilités des différents collèges de l'établissement, des différentes communes qui font partie du réseau Coccinelle.
 - Séance d'information pour l'ensemble du personnel touché par la création de ce nouveau réseau d'accueil de jour « Coccinelle ». Christine Perret fera un petit récapitulatif qu'elle présentera à la prochaine séance du CET.
 - Le souhait des communes et du groupe de travail est de faire en sorte que pour les parents la transition se fasse de façon fluide, afin d'éviter que « tout parte dans tous les sens » et que personne ne s'y retrouve.

- Le réseau « Coccinelle » actuel a engagé un directeur. Il travaille actuellement à 20% à l'élaboration de ce réseau et va progressivement augmenter son pourcentage pour être à la fin de l'année 2026 à 100%.
- La discussion continue.

6. Communications de la directrice de l'Établissement scolaire

Murielle Pretlot Desoleil étant absente, il n'y a aucune communication.

7. Divers et propositions individuelles

- **Rebecca Aubert nous informe qu'elle est allée voir les délégués de classe**
 - 4 élèves se réjouissent de venir à la séance du 20 mai 2026.
 - Le kahoot qui avait été proposé par les délégués de classe lors de leur dernière visite au CET sera organisé d'ici la fin de l'année scolaire. Des bons cadeaux de chez Payot d'une valeur de CHF 300 récompenseront les meilleurs.
- **Sarah Marthe demande s'il y a des retours des riverains concernant les nuisances dues aux travaux du Léman.**
 - Cédric Beaud répond que quelques demandes ont été faites par la direction scolaire concernant les nuisances (bruits, ouvriers, etc..). Il explique les divers désagréments que peuvent engendrer de tels travaux. Tout est mis en œuvre pour que tout se passe au mieux.
 - Rebecca Aubert prend la parole pour dire qu'effectivement les enfants en ont parfois marre du bruit, que celui-ci varie selon les moments, mais que dans l'ensemble chacun s'organise au mieux pour que les enfants puissent travailler le mieux possible.
- **Concernant les délégués de classe, Christine Perret trouve qu'il est parfois difficile pour des enfants plus petits de parler de leurs éventuels projets/envies et dit que ce serait bien de pouvoir trouver une manière de les aider à les nommer.**
 - Séverine Dumuid répond que les projets proposés par les plus petits concernent surtout leur propre collège. Elle demande également si le projet alloué pour 2026 sera complètement fermé avec ce projet de Kahoot ?
 - Joëlle Wacht lui répond que non. Les bons d'une valeur de CHF 200 achetés pour le projet Kahoot ont été pris sur le budget 2025. Le budget 2026 est donc intact.
 - Après discussion, il est à relever que le projet Kahoot, pour l'instant, est un événement unique, mais pourrait être reconduit selon son succès. Il pourrait éventuellement avoir lieu une année sur deux selon les autres demandes faites par les délégués de classe au CET. Tout est à envisager et à discuter.
- **Sarah Marte revient sur le temps d'attente trop long pour les élèves de 5P aux arrêts de bus à Pampigny (voir PV du CET du 29.10.2025).**
 - Régis Sprutta rappelle qu'il y a 2 arrivées et 2 départs à Pampigny. Il explique qu'il a regardé et étudié les horaires effectués ces derniers mois et détaille les horaires d'arrivée et de départ des

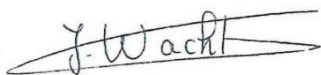
- bus. Le moment où il y a le plus d'attente c'est l'après-midi. Le bus vient de Cossonay et arrive à 15h30 et il y a une relève de chauffeur. Le bus ne peut pas arriver plus tôt. En ce qui concerne la ponctualité, les bus arrivent à l'heure entre 92 et 97% des cas selon le moment de la journée.
- Régis Sprutta relève également que le nombre d'élèves présents dans le train n'est pas équivalent au nombre d'abonnements délivrés. Enormément de parents emmènent leurs enfants directement à l'école, ce qui crée une très forte affluence devant le collège du Léman et potentiellement augmente le risque d'accident.
- **Régis Sprutta revient également sur une demande faite concernant la contre-allée En Lèvermont (voir PV du CET du 29.10.2025).**
 - Le message a été passé aux chauffeurs afin qu'ils fassent très attention. Il est clair que lorsque le mini bus est sur cette contre-allée, il n'y a pas de place à côté.
 - **Sarah Marthe revient sur les abris de bus (voir PV du CET du 29.10.2025).**
 - Cédric Beaud rappelle encore une fois que les abris de bus qui sont sur un arrêt MBC officiel transport public doivent être mis aux normes par les communes.
 - Cédric Beaud propose à Sarah Marthe d'informer les parents d'élèves que tous les endroits avec un arrêt de bus public doivent être mis aux normes et sécurisés. Si ces derniers pensent que ce n'est pas le cas, ils peuvent envoyer un courrier/demande aux communes concernées.
 - **Sarah Marthe informe que l'APE va organiser une table ronde au sujet des traversées de passages piétons et de la sécurité des enfants dans différentes communes.**
 - Demande des parents de se réunir pour réfléchir à des propositions à faire aux communes.
 - Cette table ronde va être organisée.
 - **Sarah Marthe informe que plusieurs interpellations ont été remontées à l'APE par des élèves et des parents concernant l'existence ou non d'une charte pour les enseignants.**
 - Elle relève qu'il y a une charte pour les élèves que ces derniers doivent signer ainsi que leurs parents en début d'année. Une question est remontée sur la présence ou non d'une charte des enseignants concernant les opinions personnelles et l'exemplarité des comportements.
 - Rebecca Aubert répond que c'est compris dans leur contrat de travail et continue en disant qu'ils sont sensés, en tant qu'enseignant, respecter les élèves et ont un cadre de travail assez strict à ce niveau-là.
 - Sarah Marthe demande donc s'il faut répondre que c'est le contrat de travail qui fait office de charte.
 - Rebecca Aubert répond par l'affirmative en relevant que le contrat de travail est clairement plus strict qu'une charte. Elle dit également que si des parents estiment qu'un enseignant outrepassé son devoir ou n'est pas approprié dans certains propos ou attitude, il faut en référer à la direction qui fera ce qu'elle a à faire pour remédier aux éventuels « dysfonctionnements ».
 - Séverine Dumuid rajoute que dans le cahier des charges il y a tout ce qu'un enseignant doit faire, mais il n'y aura pas l'exemplarité. Par contre, chaque enseignant reçoit lors de sa formation un code déontologique où figure tout ce qui est attendu en termes de savoir être et de tenue de posture.
 - La discussion continue autour de quelques exemples remontés à l'APE par des élèves et des parents.

- **Cédric Beaud a encore une information à transmettre**
 - Il vient depuis de nombreuses années à la remise des certificats de fin de scolarité. Il prend beaucoup de plaisir à y venir. Il remercie l'élan mis pour ces cérémonies qui sont toujours très agréables avec de bons moments de partage, de l'énergie mise par les élèves pour en faire une journée particulière. Dans ce contexte, l'asiabe a décidé de mettre une certaine somme pour un prix de l'asiabe qui va être à définir avec Murielle Pretlot Desoleil pour récompenser les élèves en VG et VP.
 - L'assemblée remercie l'asiabe pour ce beau geste.
- **Joëlle Wacht informe qu'elle organisera le prochain apéro puisque ce sera son dernier CET. Elle ne dit pas non à une petite aide pour la mise en place des tables pour l'assemblée.**

Prochaine séance : mercredi 20 mai 2026 à 19h30 avec les délégués de classe.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 21h11.

Joëlle Wacht

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. Wacht', with a long horizontal stroke extending to the right.

Présidente du CET

Fabienne Sibille

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Sibille', with a stylized, cursive-like script.

Secrétaire du CET